

## Patrimoine culturel immatériel

La Fondation de l'Œuvre Notre-Dame reconnue par l'UNESCO



**Dossier de presse**, 18 décembre 2020

En couverture,

Pose du drapeau européen au sommet de la cathédrale de Strasbourg par deux artisans de la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame, commémoration du centenaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, crédit Eurométropole de Strasbourg / photographie E. Cegarra

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a intégré, le 17 décembre 2020, les **techniques artisanales et les pratiques coutumières des ateliers de cathédrales, ou *Bauhütten*, en Europe : savoir-faire, transmission, développement des savoirs, innovation** sur son *Registre des bonnes pratiques de sauvegarde*. La candidature émanait de dix-huit ateliers de cathédrales et grandes églises européennes issus de cinq pays dont la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame pour Strasbourg.

### Contexte de la candidature

Engagée à Strasbourg par la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame en 2015, la candidature a évolué progressivement pour conduire *in fine*, dix-huit ateliers de cathédrales et de grandes églises d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Norvège, et de Suisse à s'unir, dans l'espoir de voir inscrire leurs pratiques, modes de fonctionnement et d'organisation sur le **Registre des bonnes pratiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**. Ces institutions ont la caractéristique commune d'être associées chacune à un monument spécifique de manière permanente et exclusive. Elles ont la vocation d'y conduire et mettre en œuvre les opérations d'entretien, de conservation et de restauration nécessaires à leur préservation. Les riches bases documentaires constituées et conservées grâce à cette exclusivité et cette continuité constituent un marqueur fort du haut niveau des connaissances et des compétences présentes dans ces structures.

La candidature conjointe a été présentée par les ateliers d'Aix-la-Chapelle, Bamberg, Bâle, Dresde (chargé du seul édifice profane du réseau), Fribourg-en-Brigau, Cologne, Linz, Lübeck, Mayence, Passau, Ratisbonne, Schwäbisch-Gmünd, Soest, Strasbourg, Trondheim, Ulm, Vienne et Xanten.



Couvreurs sur la toiture de la cathédrale de Cologne, 2017, Crédit Hohe Domkirche Köln, daumbauhütte Köln

Les critères de reconnaissance de l'UNESCO en tant qu'exemple de bonnes pratiques comprennent une **vitalité vérifiable du réseau, une identification de communautés humaines à l'élément, le développement et la transmission de mesures de conservation et de gestion qui peuvent être qualifiées d'exemplaires et transposables sur d'autres édifices ou sites ainsi que leur coopération au-delà des frontières riche de brassages culturels.**



Transmission des savoirs dans les ateliers de la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame, crédit F.OND / Stéphan Woelfel

### Enjeux de la candidature

Cette candidature conjointe de dix-huit ateliers européens de cathédrales a pour ambition de promouvoir leurs pratiques héritées du Moyen Âge, transmises de génération en génération et enrichies par l'intégration raisonnée des évolutions techniques, scientifiques et sociales. Ce réseau dynamique et vivant réunit les ateliers qui se tiennent au chevet de leurs édifices pour veiller à leur entretien, les conserver et les restaurer. Existant, pour certains de manière ininterrompue depuis le Moyen Âge, les ateliers de cathédrales sont associés à leurs constructions, et poursuivent toujours de nos jours leurs missions de surveillance constante. De même, en préservant des pratiques artisanales de génération en génération, c'est tout le savoir et le savoir-faire des bâtisseurs qui est transmis. Les enjeux de la candidature sont avant tout de rendre visible ce réseau auprès du public, notamment jeune, et de pérenniser ainsi la pratique professionnelle traditionnelle tout en questionnant son rapport aux technologies de notre temps. Cette reconnaissance au titre de patrimoine culturel immatériel renvoie à des questionnements d'actualité tant la relation passé-présent-futur et l'articulation immatériel-matériel sont présentes.



Cathédrale de Strasbourg, 2017, crédit F.OND / Photographie JF Badias

## Faire vivre le patrimoine culturel immatériel

La transmission des savoirs et savoir-faire s'effectue au sein des ateliers, d'artisan à artisan, d'artisan à compagnon de passage mais également de maître d'apprentissage à apprenti. L'importante documentation collectée et conservée dans chaque atelier est déterminante pour la transmission des connaissances au sein des ateliers, c'est leur premier outil de travail. Plus largement, ces riches collections documentaires, comme les pratiques exercées sont l'objet de partenariats de recherche universitaire pour assurer leur valorisation et leur diffusion. Un des autres axes de la transmission est d'aller à la rencontre des publics lors d'accueils de groupes, de classes scolaires ou de révéler toutes leurs diversités à l'occasion de journées portes-ouvertes ou d'autres manifestations publiques. L'enrichissement du savoir s'opère aussi au sein même du réseau dans le cadre d'échanges professionnels, de formations communes ou de colloques annuels.

Les pratiques sont en constante réinvention, la confrontation à la modernité n'est pas crainte et l'apport des nouvelles technologies est un facteur d'enrichissement dans un cadre respectueux des valeurs traditionnelles. Les ateliers s'en emparent donc sans renier leurs traditions, les font évoluer dans le sens d'une pratique raisonnée et en accord avec le développement durable et l'éthique de la conservation-restauration. La documentation est numérisée à grande échelle afin de mieux la conserver, d'y offrir un accès plus aisé par tous les publics et de permettre à la recherche de s'en emparer plus facilement.



Appareilleur aux ateliers de la cathédrale de Trondheim, 2014, Crédit Henning Groett

La promotion du patrimoine culturel immatériel se concrétise sous différentes formes par :

- la communication locale en direction des populations attachées, ou non, à leur monument ;
- la communication régionale, nationale et internationale car les centres de formation sont répartis sur un vaste territoire ;
- une présence sur les réseaux sociaux ou les sites internet ;
- la médiation culturelle en partenariat avec les autres institutions du territoire telles que les musées, les médiathèques, les archives ou encore des associations ou le monde de l'éducation ;
- des sollicitations presse tant ces institutions sont attractives et suscitent la curiosité et l'envie de partager.

## Genèse du projet de candidature

Le processus a été engagé en 2015, lorsque la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame de Strasbourg a initié un projet de candidature en vue de son inscription sur *l'Inventaire du patrimoine culturel et immatériel français*. Elle y figure depuis juin 2017. En Allemagne, c'est l'atelier de l'église d'Ulm qui a entrepris une démarche similaire, tout d'abord seule avant d'être rejointe par les ateliers de Cologne et de Fribourg-en-Brisgau. Finalement, treize institutions se seront associées pour aboutir à une candidature conjointe sur *l'Inventaire national allemand du patrimoine culturel immatériel* en 2018.



Réunion des architectes de cathédrales et responsables d'ateliers à Erfurt en septembre 2017, crédit Dombauamt Erfurt . photographie G. Klaus

Une nouvelle étape est franchie en septembre 2017, lorsque lors du colloque de l'association des architectes et responsables d'ateliers de cathédrales d'Europe, la "Déclaration d'Erfurt" a ouvert la voie vers une candidature internationale conjointe et unique. L'Autriche, la Norvège et la Suisse rejoignent la France et l'Allemagne. Le *Registre des bonnes pratiques de sauvegarde* s'est naturellement imposé comme la plus pertinente des trois listes existantes <sup>1</sup>, car ces pratiques ont fait la preuve de leur pertinence et de leur efficacité au point de faire référence et de pouvoir servir de modèles transposables ailleurs, sur d'autres continents ou d'autres édifices. S'appuyant sur les expériences strasbourgeoises et allemandes, les porteurs du projet ont su monter le dossier de candidature en un temps très court. En effet, la commission française du patrimoine culturel immatériel a approuvé le dossier dès février 2019 et, dans la foulée, la France, pays porteur pour le

---

<sup>1</sup> L'UNESCO propose trois listes, la liste représentative, la liste de sauvegarde urgente et la liste dite registre des bonnes pratiques de sauvegarde

compte du groupement international, l'a déposé à l'UNESCO le 21 mars 2019 en vue d'une acceptation possible dans le cadre de son cycle d'examen 2020. Le dossier répond à des exigences formelles très précises et doit, outre la qualité intrinsèque des éléments proposés au classement, apporter la preuve du soutien populaire concrétisé par de nombreuses lettres de simples citoyens comme de personnalités du monde politique, culturel, artistique et d'acteurs associatifs ou économiques. Le dossier de candidature constitué de ces éléments est enrichi d'un film de douze minutes. Il peut être consulté sur le site de l'UNESCO depuis ce lien <https://ich.unesco.org/fr/8c-registre-01147>, le dossier de candidature porte le n° 1558.

### Pour conclure

**Cette inscription a une très forte valeur de reconnaissance pour le fonctionnement du réseau des ateliers de cathédrales en Europe. Pour autant elle ne marque pas l'aboutissement d'un processus, mais bel et bien une étape clé dans l'histoire des ateliers. Reconnues d'intérêt primordial pour les édifices auxquels elles sont dévouées, ces institutions ont vocation à perdurer et à s'adapter à leur environnement, comme elles l'ont démontré depuis le Moyen Âge.**



Chaque élément de ce pinacle a été réalisé par un des ateliers dans le matériau constitutif du monument pour lequel il oeuvre, crédit Protel Film & Media GmbH, Günther Merkle, Ulm



Strasbourg.eu  
Métropole

Contact presse

Fondation de l'Oeuvre Notre-Dame – Sonia Zilli

[Sonia.zilli@strasbourg.eu](mailto:Sonia.zilli@strasbourg.eu) - 03 68 98 74 54 / 06 81 43 70 61

[www.oeuvre-notre-dame.eu](http://www.oeuvre-notre-dame.eu)

[facebook.com/fondation.oeuvrenotredame](https://facebook.com/fondation.oeuvrenotredame)

[twitter.com/CathedraleLabs](https://twitter.com/CathedraleLabs)

[instagram.com/cathedrallabs](https://instagram.com/cathedrallabs)